



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'AFD ET le Golfe de Guinée

Photo: © AFD

Plus de
400 projets
financés sur la période
2016-2020

8 pays
d'intervention

Plus de
5 milliards
d'euros d'engagement sur
la période 2016-2020

20%
des engagements de
l'AFD en Afrique

Composé du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée, du Liberia, du Nigeria, de la Sierra Leone et du Togo, le Golfe de Guinée est un « poids lourd » démographique et économique au niveau continental. Cette région représente un PIB de plus de 500 milliards d'euros et profite d'un fort dynamisme économique avec des taux de croissance supérieurs à la moyenne continentale dans la plupart des pays. Une dynamique pourtant freinée par certaines fragilités endogènes. Afin de consolider la prospérité du Golfe de Guinée, et traiter ses zones de fragilité, quatre axes d'action ont été identifiés par le Groupe AFD dans le cadre de sa stratégie régionale.

NOTRE ACTION DANS LE Golfe de Guinée

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | **AFRIQUE**

1

Soutenir l'insertion économique et sociale de la jeunesse : être « 100% jeunesse »

Le constat d'une jeunesse en recherche d'opportunités, partiellement sous-employée, motive le Groupe AFD à soutenir le continuum éducatif, de l'éducation de base à la formation professionnelle et supérieure, avec un effort spécifique en milieu rural. Elle s'engage également à promouvoir l'emploi en soutenant le secteur privé et en renforçant la cohésion sociale et économique à travers le sport et la création culturelle. Le Groupe AFD se donne par ailleurs pour mission de soutenir l'égalité hommes-femmes chez les plus jeunes générations, en agissant de manière coordonnée sur l'accès réel des jeunes femmes à l'éducation, aux financements, au foncier, à l'emploi, et à la santé.

2

Consolider les transitions démocratiques et citoyennes par une action au niveau des Etats et des sociétés civiles

L'une des priorités du Groupe AFD dans la région Golfe de Guinée est d'agir pour rendre les sociétés plus inclusives. Cela suppose de garantir une justice accessible à tous et des services publics sociaux universels (santé, éducation). Il s'agit aussi d'améliorer la gestion financière de l'état et son efficacité pour renforcer la soutenabilité des politiques et accompagner le développement de la société civile.



Photo: © AFD

3

Offrir une réponse intégrée face aux risques de fragilisation des zones frontalières du Sahel et du Lac Tchad

Face aux risques de fragilisation des zones frontalières, l'enjeu majeur est d'anticiper, de réduire les tensions et de renforcer la résilience des institutions, des territoires et des populations. Le Groupe AFD cible ces zones vulnérables («agir au Nord») ainsi que les espaces déjà en crise (Lac Tchad), pour y appuyer le développement agricole et l'accès aux services de base (énergie, eau, etc...). En partenariat avec la CEDEAO, elle accompagne également les mouvements de population notamment liés au nomadisme, en intégrant les effets attendus du changement climatique sur ces dynamiques. L'agence appuie par ailleurs des projets de préservation de l'environnement (forêt, zones de savanes) et d'adaptation au changement climatique mieux partagés par les communautés («Co-bénéfice social»), tout en soutenant l'intégration économique régionale, pour contribuer au désenclavement du Sahel.



Photo: © AFD

4

Faire émerger des espaces urbains créateurs de valeurs, à faible empreinte climatique et environnementale

Le Groupe AFD joue un rôle primordial pour préserver les ressources naturelles et protéger les espaces lagunaires et côtiers, pour des villes plus résilientes au changement climatique. Elle appuie les politiques énergétiques et les plans de déplacements urbains, pour des villes sobres en carbone. L'agence aide également à soutenir une société urbaine du numérique, de la connaissance, et de l'entrepreneuriat, pour des villes connectées et riches en emploi. Cette politique permet de développer les services de santé et d'éducation pour tous, mais aussi d'encourager une agriculture tournée vers les villes, pour des villes inclusives.

NOS CHIFFRES CLÉS sur la période 2016 à 2020

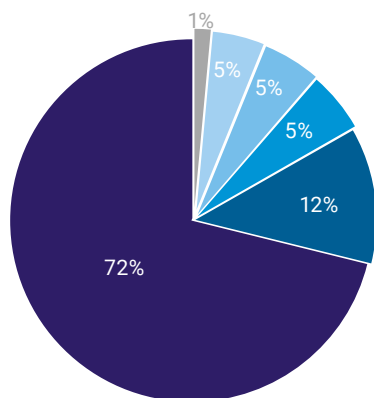
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | AFRIQUE



5,15
milliards d'euros

de projets de financement
autorisés sur la période de 2016 à 2020,
dont 826 millions d'euros pour Proparco.

Répartition des engagements par outils

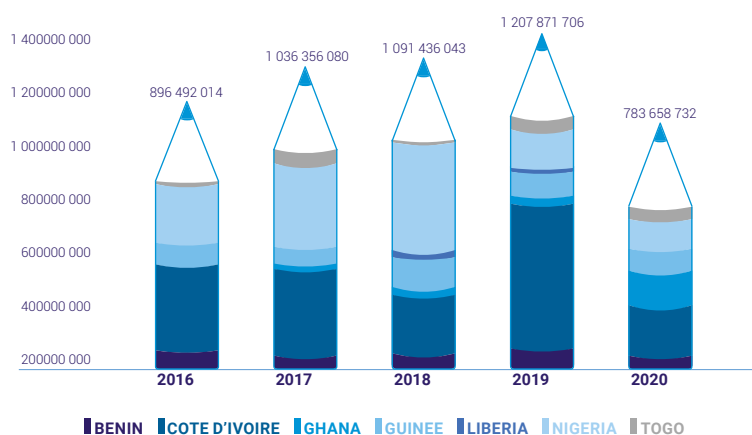


72% de prêts 12% de C2D 5% de garanties
5% de subventions 5% d'ABG 1% de participations

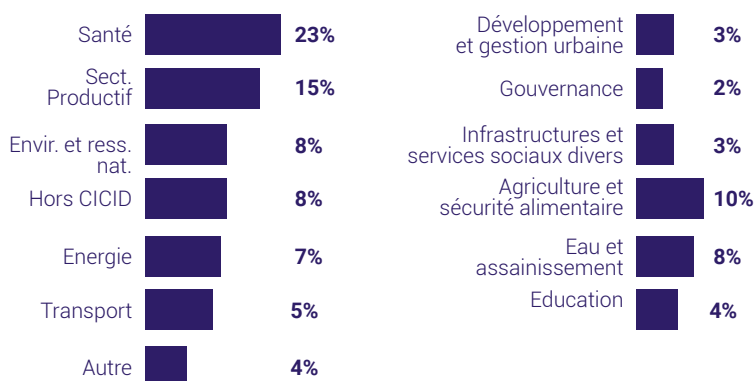
*ABG : Aide budgétaire globale

**C2D : Contrat de désendettement et de développement

Evolution des engagements par pays depuis 2016 en euros (€)



Répartition des engagements par secteur



Les impacts (en 2020)

Plus de
30.000
exploitations familiales agricoles dont les
performances économiques ont été améliorées

122.000
hectares bénéficiant de programmes de
conservation et restauration de la biodiversité

Plus de
1.700.000
personnes bénéficiant d'un service élémentaire
d'alimentation en eau potable

Les ambitions pour 2021

915
millions d'euros
seront engagés, soit 23% des engagements totaux en
Afrique pour 2021

Plus de
700
millions d'euros
prévus pour être décaissés sur l'année 2021.

4 FICHES PROJETS SUR DES ACTIONS EMBLÉMATIQUES DE la DRGG

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | AFRIQUE

Programme d'aménagement urbain au Togo phase 2 (PAUT II)



Photo: © AFD Folly KOUMOUGANH

Réduire les risques d'inondation liés au manque d'infrastructures pluviales

La seconde phase du Projet d'aménagement urbain au Togo (PAUT II) visait à répondre à la problématique de l'assainissement de la ville de Lomé en se focalisant sur la construction d'un quatrième lac dans la zone marécageuse prolongeant le système lagunaire et le drainage des quartiers Est de la ville.

CONTEXTE

L'effet conjugué du déficit d'infrastructures de drainage pluvial et de gestion des déchets solides a été à l'origine d'inondations en 2008 et 2010 à Lomé, engendrant de nombreux dégâts matériels et pertes en vies humaines. Le ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise a alors fait appel aux Partenaires techniques et financiers pour le financement du Plan directeur d'assainissement (PDA) de la ville de Lomé (partie volet pluvial), définissant les mesures d'urgence, les études et actions à mener et les infrastructures d'assainissement pluvial et d'eaux usées à réaliser. Suite aux études menées, les autorités togolaises ont adopté la variante « rétention maximum » et celle dite « 4ème lac » pour l'aménagement du système lagunaire. L'Union Européenne a donc accordé des fonds au Gouvernement togolais afin de financer le Projet d'Aménagement Urbain du Togo - Phase 2 (PAUT II). La gestion du financement du projet est déléguée à l'Agence Française de Développement.

DESRIPTIF

Le projet avait pour objectif de répondre à la problématique d'assainissement pluvial de Lomé en se focalisant sur: (i) l'aménagement dans la zone marécageuse d'un 4ème lac d'une surface de 40 ha (relié à l'ouest avec le Lac de Bè et à l'est avec un exutoire d'évacuation principale de ses eaux vers l'océan) ; (ii) le drainage des quartiers au nord

de la zone portuaire à l'Est de la ville. Afin d'assurer la durabilité du projet, celui-ci a prévu des mesures associées à l'aménagement urbain, à l'entretien des systèmes et infrastructures, à la pérennisation des dispositifs de gestion et à l'accompagnement des populations. Le projet PAUT II a comporté également des mesures d'accompagnement social touchant les aspects de santé, d'hygiène et de déplacement et un appui institutionnel destiné au renforcement des capacités des administrations togolaises locales et centrales. Les travaux ont pu offrir une opportunité importante de revenus pour les populations de la zone d'intervention à travers la création à grande échelle d'emplois non qualifiés dans les quartiers défavorisés.

IMPACTS

Les actions du PAUT II étaient inscrites dans le prolongement des Projets environnement urbain à Lomé (PEUL I & II), appuyés depuis 10ans par l'AFD en matière d'aménagement urbain auprès de la ville de Lomé. Elles ont contribué à supprimer les risques d'inondations récurrentes dont étaient victimes les populations vivant autour du système lagunaire et ont permis le renforcement des capacités techniques, institutionnelles et financières de la municipalité. Par ailleurs, le projet a permis également une appropriation du système lagunaire comme atout urbanistique de la ville, afin d'assainir les abords des bassins et de lutter contre la prolifération des moustiques vecteurs du paludisme. Enfin le PAUT II a permis d'améliorer la qualité de l'habitat, la mobilité urbaine, la salubrité et la qualité de vie des plus de 300 000 habitants.

12/08/2013 – projet achevé le 31/03/2020
Date de début du projet



Région Maritime (Lomé)
Localisation



Villes durables, Eau & assainissement
Secteurs



Subvention
Outil de financement



43 M€ (délégation de fonds UE)
Montant du financement



6 ans
Durée du financement

Union Européenne
Partenaire financier

District autonome du Grand Lomé
Bénéficiaire

Développer la production d'énergie solaire et moderniser le système d'information de l'opérateur électrique au Bénin DEFISSOL



Photo: © AFD

L'AFD aide le Bénin à accroître et à diversifier sa production d'électricité, en participant à la construction d'une centrale photovoltaïque. La modernisation du système d'information de l'opérateur électrique national optimise ses performances et la qualité du service à la clientèle.

CONTEXTE

L'énergie est un enjeu fondamental pour le développement du Bénin. Cependant son secteur électrique souffre de nombreux dysfonctionnements: coûts de production élevés, taux de couverture insuffisant dans les zones rurales, réseaux vieillissants, pénuries et coupures régulières... Ces difficultés rendent le pays particulièrement dépendant de ses voisins pour son approvisionnement en électricité: 42% du Ghana et du Nigeria.

L'énergie produite est dominée par la production des centrales thermiques et seulement 20% de l'énergie importée est d'origine hydroélectrique. D'énormes potentiels restent encore non exploités dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier dans le solaire photovoltaïque.

Le développement du secteur de l'énergie électrique et plus particulièrement le verdissement du mix de production est une priorité affichée par les autorités béninoises, qui, à travers les Programmes d'Actions du Gouvernement (2016-2021 et 2021-2026) entendent poursuivre et achever les différentes réformes engagées depuis 2016. Le but est de se doter de moyens permettant de disposer de services énergétiques de qualité, en quantité suffisante, dans des conditions optimales de coût et de sécurité d'approvisionnement. Cette priorité est par ailleurs en lien avec les engagements pris par le Bénin lors de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques en faveur d'une croissance sobre en carbone, ce qui requiert la diversification des sources de production d'électricité.

DESSCRIPTIF

Le projet DEFISSOL prévoit la construction d'une centrale solaire de 25 Mégawatts-crête sur le site d'Onigbolo, au sud-est du Bénin. Avec 40 ha de panneaux photovoltaïques sur une superficie totale d'environ 100 ha, cette installation sera l'une des plus importantes du pays et fournira de l'électricité à 350 000 béninois. Gérée par la Société béninoise de production d'électricité (SBEE), cette centrale contribue à augmenter la capacité de production électrique nationale du pays.

La composante numérique du projet DEFISSOL s'inscrit dans la volonté de l'État béninois d'intégrer le digital à l'ensemble de ses secteurs d'activités. Elle prend en compte les dernières évolutions technologiques afin d'améliorer la gestion commerciale et financière de la société (gestion électronique des documents / dématérialisation, finances / budget, RH, gestion et contrôle des marchés, approvisionnements, stocks...) et accroître sa performance technique (mesure de flux d'énergie, gestion des dépannages, études et ingénierie, etc.). Elle prévoit l'acquisition des infrastructures techniques nécessaires et comporte un important volet de renforcement de capacités (accompagnement au changement, formations...).

IMPACTS

DEFISSOL renforce l'autonomie énergétique du Bénin et soutient le développement économique bas-carbone du pays. Ce projet participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du mix électrique du Bénin, et à la baisse du coût de l'électricité pour les ménages.

Le volet modernisation du système d'information améliore la gestion et la pérennité financière de la SBEE. Par l'utilisation accrue du numérique, l'opérateur offre aussi un meilleur service à ses clients, comme par exemple le paiement mobile des factures depuis 2019.

2017

Date de début du projet


Illoulofin dans la commune de Pobè

Localisation


Energie

Secteurs


Prêt souverain et subvention déléguée UE

Outil de financement


Prêt AFD : 50 M€ Subvention déléguée UE : 10 M€

Montant du financement


5 ans mais sera prorogée de 2 ans

Durée du financement

UE et SBEE

Partenaires financiers

SBEE / population d'Illoulofin de Pobè

Bénéficiaires

Appui au système judiciaire de Côte d'Ivoire



Photo: © AFD

Des personnels mieux formés, un meilleur accès à la justice pour la population, la modernisation des services de justice et des conditions de détention améliorées sont les principaux objectifs du plus gros programme de l'AFD à travers le monde dans le secteur de la justice.

CONTEXTE

Au sortir des crises politico-militaires qu'a connues le pays jusqu'en 2011, le secteur de la justice en Côte d'Ivoire a vu sa situation se détériorer tant au plan des infrastructures, concentrées dans le sud du pays, des personnels judiciaires et pénitentiaires en nombre insuffisant et des besoins de formation non satisfaits. Une perte de confiance de la population dans l'institution judiciaire s'est instaurée. Depuis 2011, le gouvernement a consacré la justice comme un secteur prioritaire de ses Plans Nationaux de Développement permettant au C2D (Contrat de Désendettement et de Développement) d'accompagner cette priorité.

DESSCRIPTIF

Le projet vise à renforcer les capacités du système judiciaire ivoirien, par la formation continue de magistrats et le renforcement du maillage territorial de la justice. Pour favoriser l'accès de tous les citoyens à la justice, un appui au mécanisme d'assistance judiciaire est instauré. Une partie des volets du Plan d'Amélioration des Conditions de Détention du Ministère de la Justice est également financé notamment en matière de santé carcérale (construction et équipement de cinq infirmeries), d'eau et d'assainissement (huit maisons d'arrêt et de correction réhabilitées).

IMPACTS

En 2021, le projet a déjà permis, entre autres, la construction d'un tribunal de première instance à Bingerville, de deux Cours d'Appel à Daloa et Korhogo, d'un Centre d'Observation des Mineurs à Bingerville, et de l'Institut National de Formation Judiciaire de Yamoussoukro. Plus de 1 600 professionnels de justice ont bénéficié de formations et plus de 15 000 personnes ont été soutenues dans leur accès à la justice par les cliniques juridiques mises en place par l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire.

17 juillet 2014

Date de début du projet



Côte d'Ivoire

Localisation



Lutte contre les inégalités, Gouvernance, Justice

Secteurs



Contrat de désendettement (C2D)

Outil de financement



85 M€

Montant du financement



9 ans

Durée du financement

Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme

Bénéficiaire

Côte D'Ivoire | Ghana

SIPH: développer la filière agricole d'hévéa



Photo: © AFD

En accordant un prêt de 20 millions d'euros, Proparco accompagne le développement de la filière du caoutchouc naturel au Ghana et en Côte d'Ivoire et soutient des milliers d'emplois.

DESRIPTIF

Proparco accorde une ligne de crédit en faveur du groupe agro- industriel SIPH (Société Internationale de Plantations d'Hévéas), d'un montant de 20 M€ (dans le cadre d'une syndication Société Générale de 85 M€), pour financer le plan d'investissement du groupe au Ghana et en Côte d'Ivoire. SIPH porte les activités « caoutchouc naturel » du groupe SIFCA, client majeur de Proparco.

IMPACTS

Sur le plan social, ce projet devrait soutenir environ 43 000 emplois d'ici à cinq ans, principalement des agriculteurs villageois cultivant l'hévéa dans les pays d'intervention de SIPH. Sur le plan économique, ce financement permettra à SIPH d'augmenter ses capacités de transformation et absorber davantage les volumes de caoutchouc naturel produits par les agriculteurs villageois, qui sont en grande partie exportés sans être transformés. Ce financement va donc permettre de relocaliser la marge de transformation dans la sous-région. Le projet contribuera ainsi aux ODD n°8 (Travail décent et croissance économique) et n°9 (Industrie, Innovation et Infrastructure).

Plus largement, ce projet permettra :

- d'assurer l'accès au financement d'un acteur agro industriel africain de premier plan, pour maintenir ses investissements stratégiques malgré la crise sanitaire actuelle. Ce financement illustre également l'évolution du marché bancaire dans nos géographies d'intervention, puisque les banques commerciales apportent la majorité du financement, sur une tranche A moyen-long terme, tandis que Proparco intervient majoritairement sur une tranche B plus longue afin de renforcer davantage le bilan de SIPH.
- de mettre en place un suivi satellitaire des mouvements de déforestation en temps réel (via un accompagnement technique de Proparco), dans les bassins d'approvisionnement (des agriculteurs villageois) de SIPH, permettant au groupe d'assurer le strict respect de son engagement Zéro Déforestation et de le documenter via une expertise indépendante.

27/11/2020

Date de début du projet



Côte d'Ivoire, Ghana

Localisation



Agriculture et Agro-Industrie

Secteurs



Prêt PROPARCO (tranche B)

Outil de financement



Prêt PROPARCO de 20 M€

Montant du financement

Banques

Partenaire financier

Société Internationale de Plantations d'Hévéas (SIPH)

Client

Le groupe Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'AFD, en charge du financement du secteur public et des ONG, de Proparco, pour le financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, il finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus cohérent et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.



Photo: © AFD

Agence Française de Développement (AFD)
Direction Régionale du Golfe de Guinée (DRGG)

Carrefour Djédjé Mady - Cocody-Riviera Bonoumin I 01 BP 1814 I Abidjan

Téléphone : +225 27 22 59 80 30

afddrpg@afd.fr

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes
75012 Paris – France

 afd.fr

 facebook.com/AFDOfficiel

 twitter.com/AFD_France

#MondeEnCommun